

Berne, le 22 février 2021

# Évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)

**Rapport d'état sur la situation de l'association Communauté de référence eHealth Argovie au début de l'exploitation opérationnelle**

**Office fédéral de la santé publique**

Samuel Wetz, MSc in psychology

Ricarda Ettlin, MSc in psychology

## 1 Introduction

Les rapports d'état des communautés et des communautés de référence font partie de l'évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Ils décrivent l'entrée des communautés et des communautés de référence dans leurs activités opérationnelles sur la base de diverses caractéristiques, qui peuvent (indirectement) favoriser l'utilisation et la diffusion du dossier électronique du patient.

Les informations sont basées sur une enquête en ligne réalisée auprès des communautés et communautés de référence quelques semaines après la réussite de leur certification. En outre, un entretien de validation par téléphone a été mené sur la base des résultats de l'enquête en ligne, au cours duquel certaines données ont été clarifiées et/ou approfondies.

Données générales			
Nom de la communauté/communauté de référence	Communauté de référence eHealth Argovie	Date de la collecte des données	15.12.2020
Date de l'entretien de validation	15.1.2021	Date du rapport d'état	22.2.2021

## 2 Phase de lancement

Les communautés et communautés de référence peuvent réduire leurs risques opérationnels en introduisant le DEP avec une phase pilote d'exploitation facultative en testant et en optimisant dans un premier temps les processus opérationnels dans un cercle limité d'institutions de soins et de patients. eHealth Suisse a élaboré à ce sujet un document d'aide à la mise en œuvre<sup>1</sup>. On verra ci-après si et dans quelle mesure la communauté de référence eHealth Argovie passe par une telle phase pilote d'exploitation.

Phase de lancement
<p>La communauté de référence eHealth Argovie se trouve dans la phase Amis et famille au moment de la collecte des données. Elle sautera ensuite la phase d'exploitation avec assistance hypercare et passera directement à l'exploitation opérationnelle normale. Au moment de l'enquête, il n'a pas encore été déterminé quand cela aura lieu précisément. Cela dépend de la date à laquelle le service d'ouverture de DEP ou sa procédure d'authentification sera certifié(e).</p> <p>La sélection des institutions de soins déjà affiliés lors de la phase Amis et famille ou au début de cette phase s'est basée sur l'état d'avancement de la mise en œuvre technique dans les institutions. Il s'agit essentiellement des plus grandes institutions de soins du canton d'Argovie.</p> <p><i>(Description des phases selon l'aide à la mise en œuvre de eHealth Suisse)</i></p>

<sup>1</sup> Cf. [https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/F/Aide-a-la-mise-en-oeuvre-Phase-pilote-d-exploitation-f.pdf](https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/F/Aide-a-la-mise-en-oeuvre-Phase-pilote-d-exploitation-f.pdf)

### 3 Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et population

Le tableau suivant indique, d'une part, le nombre absolu d'institutions et de professionnels de la santé affiliés à la communauté ou à la communauté de référence et, d'autre part, la couverture de la communauté ou de la communauté de référence par rapport à son rayon d'activité, par catégorie. Le rayon d'activité a été défini sur la base des informations fournies par eHealth Suisse<sup>2</sup>.

Il convient de noter que seuls les établissements « stationnaires » doivent être affiliés (les hôpitaux d'ici 2020, y compris les cliniques de réadaptation et les cliniques psychiatriques ; les maisons de naissance et les EMS d'ici 2022).

Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et ouverture de DEP		
	Nombre	Couverture par rapport au rayon d'activité <sup>3</sup>
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et cliniques psychiatriques	19	90 % <sup>4</sup>
Maisons de naissance / EMS	0	0 %
Cabinets médicaux	0	0 %
Pharmacies (sauf les pharmacies des hôpitaux)	0	0 %
Services d'aide et de soins à domicile	0	0 %
Cabinets de physiothérapie	0	- <sup>5</sup>
Autres institutions de soins et professionnels de la santé travaillant en ambulatoire	0	-
Ouvertures de DEP par la population	15 <sup>6</sup>	0 %

Les institutions de soins qui sont membres de eHealth Argovie, mais ne disposent pas encore d'un raccordement au DEP, ne figurent pas dans ce tableau ; ce sont 73 EMS et 55 services d'aide et de soins à domicile (tous situés dans le canton d'Argovie).

### 4 Formes d'intégration du DEP

L'intégration du DEP dans les systèmes informatiques des institutions de soins et des professionnels de la santé peut prendre différentes formes. Par exemple, l'intégration complète, c'est-à-dire que le DEP peut être traité directement dans le système d'information de la clinique ou du cabinet médical, ou la connexion via un portail, les professionnels de la santé pouvant accéder au DEP via un accès spécial au portail.

Vous trouverez ci-dessous les formes d'intégration dont disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés à la communauté de référence eHealth Argovie.

<sup>2</sup> cf. <https://www.e-health-suisse.ch/fr/mise-en-oeuvre-communautaires/communautes-dep/communautes-en-un-coup-doeil.html>

<sup>3</sup> Les différentes bases de données utilisées pour le calcul du taux de couverture se trouvent dans l'annexe du rapport d'état.

<sup>4</sup> Les hôpitaux non couverts sont au nombre de deux et comptent un petit nombre de lits. Ils devraient rejoindre une autre communauté ou communauté de référence. Sur la base du nombre de lits, le degré de couverture des hôpitaux serait de presque 100 %.

<sup>5</sup> Il n'existe pas de données nationales sur les physiothérapeutes travaillant en Suisse.

<sup>6</sup> Ces DEP devront être révoqués et rouverts dès que l'émission d'e-ID sera possible.

Formes d'intégration du DEP				
De quelle forme d'intégration du DEP disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés ?	Intégration complète (lecture & écriture)	Intégration partielle (écriture seule)	Intégration partielle (lecture seule)	Raccordement par le biais d'un portail
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie	30 %	10 %	10 %	50 %
EMS / maisons de naissance	-	-	-	-
Institutions et professionnels de soins ambulatoires	-	-	-	-

## 5 Moyens d'identification

Pour pouvoir consulter ou modifier un DEP, les professionnels de la santé et la population doivent pouvoir s'identifier sans ambiguïté. Différents éditeurs de moyens d'identification sont disponibles. La liste suivante indique quels éditeurs sont actuellement reconnus par la communauté de référence eHealth Argovie.

Éditeurs de moyens d'identification reconnus			
Pour les professionnels de la santé	- ELCA - HIN	Pour la population	- ELCA
La communauté de référence eHealth Aargau prévoit en principe de reconnaître tous les moyens d'identification existants et futurs disponibles sur le marché.			

## 6 Services d'ouverture de DEP à disposition de la population

Le tableau qui suit présente les lieux où la population peut ouvrir un DEP de manière autonome dans le cadre de la communauté de référence eHealth Argovie.

Genre et nombre de services d'ouverture à disposition de la population			
	Nombre		Nombre
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation ou psychiatrie	0	Banque	0
Institutions ou professionnels de soins ambulatoires	0	Service d'ouverture	0
En ligne	0	Autre :	-
Poste	1		

## 7 Fonctionnalités du DEP à disposition de la population

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies à la population par la communauté de référence eHealth Aargau.

<b>Fonctionnalités du DEP à disposition de la population</b>			
Dans quelles langues les documents suivants sont-ils disponibles ?	Matériel d'information sur le DEP	Déclaration de consentement au DEP	Interface utilisateur du DEP
Allemand	X	X	X
Français			X
Italien			X
Romanche			
Anglais	X		X
Autres :			
Des modèles sont-ils proposés pour les documents suivants ?			
Directives anticipées du patient	Non	Carte de donneur d'organes	Non
Certificat de vaccination	Non	Coordonnées de contact en cas d'urgence	Non
Autre :	-		
L'ouverture d'un DEP est-elle gratuite ?			Oui
Le DEP peut-il être utilisé depuis une application mobile ?			Non
D'autres prestations sont-elles proposées à la population en plus du DEP ?			Non
Des formations à l'utilisation du DEP sont-elles proposées à la population ?			Non
Existe-t-il des collaborations avec des organisations de patients, des centres de consultation, des ligues de santé ?			Non

## 8 Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies par la communauté de référence eHealth Argovie aux institutions de soins et aux professionnels de la santé conformément au chapitre 3.

<b>Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé</b>	
Avez-vous repris les recommandations d'eHealth Suisse concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Non
Avez-vous établi d'autres recommandations concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Non
Avez-vous élaboré un règlement uniforme et contraignant concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Non

<b>Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé</b>	
<p>La communauté de référence eHealth Argovie ne précise pas quels sont les contenus pouvant être gérés dans le DEP. Leur définition relève de la responsabilité des institutions de soins et professionnels de la santé.</p> <p>À l'origine, la communauté de référence eHealth Argovie avait prévu de développer un outil d'aide à cet effet. Toutefois, cela n'a pas été possible, car les documents utilisés par les institutions de soins sont trop différents.</p>	
Est-il possible de saisir des données structurées dans le DEP ?	Oui, en ce qui concerne les données établies au niveau national
Proposez-vous, en dehors du DEP, des services supplémentaires aux institutions de soins et professionnels de la santé ?	Oui : gestion électronique de l'adressage des patients, de l'envoi des rapports et des transferts de patients
Pour ce faire, tenez-vous compte des recommandations nationales de eHealth Suisse ?	Non, car leurs recommandations ne sont pas très concrètes.

## 9 Bureau

Le tableau suivant présente quelques caractéristiques du bureau de la communauté de référence eHealth Argovie.

<b>Bureau</b>	
Combien d'employés travaillent au bureau de la communauté/communauté de référence (C/CR) ?	5 (en EPT)
Le bureau a-t-il des filiales ?	Non
Comment la personne responsable de la protection et de la sécurité des données est-elle intégrée dans la C/CR du point de vue organisationnel ?	Mandataire externe

## 10 Financement des activités

Vous trouverez ci-dessous le nombre d'années pendant lesquelles le fonctionnement de la communauté de référence devrait être assuré, à partir du démarrage de ses activités, ainsi que les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir à l'avenir en ce qui concerne son financement.

<b>Financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs)</b>	
Pendant combien d'années le financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs) est-il assuré ?	5
Quels sont les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir dans le financement de l'exploitation ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des prix du fournisseur de la plateforme</li> <li>- Coûts de l'eID</li> </ul>

## 11 Certification

Pour qu'une communauté ou une communauté de référence puisse commencer ses activités, elle doit être certifiée par un organisme de certification agréé. Vous trouverez ci-dessous l'évaluation (qualitative et quantitative) de la communauté de référence eHealth Argovie relative à la charge qu'a représentée la certification pour elle, ainsi que des propositions d'optimisation du processus pour les futures certifications.

Comment évaluez-vous la procédure de certification par rapport à l'investissement global (financier, temps etc.) qu'elle vous a demandé ? <sup>7</sup>	Elle nécessite beaucoup d'effort.	
En prenant en compte les coûts complets, quelles sont les dépenses totales (coûts de personnel et de matériel) qui ont été directement engagées par la C/CR en lien avec la procédure de certification ?	Frais de personnel :	
	Frais de matériel :	
Le détail des dépenses totales ne peut être rendu public. Il sera disponible dans le rapport annuel 2020 (en cours de publication).		
À votre avis, y a-t-il des points qui pourraient être améliorés dans les futures procédures de certification ?		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un contrôle plus étroit du certificateur par l'OFSP, en tant que « propriétaire du schéma », et par le SAS. Les compétences de l'OFSP et du SAS qui sont en principe disponibles pour ce contrôle n'ont pas été utilisées, ce qui a laissé au certificateur une très grande marge de manœuvre dans l'interprétation des conditions de certification. Cela a donné lieu à des discussions longues et coûteuses entre la communauté de référence eHealth Argovie et le certificateur.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une définition claire par l'OFSP et le SAS de l'applicabilité des critères CTO : s'appliquent-ils à la communauté/communauté de référence, au prestataire technique ou aux deux ? (Par exemple : un test de pénétration du bureau de la communauté est-il nécessaire ?)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour une prochaine fois : obliger le certificateur à effectuer le <i>witness audit</i> de A à Z sans effectuer en parallèle d'autres certifications qui ne peuvent pas encore être finalisées de toute façon. En raison de l'exécution parallèle de plusieurs certifications, la communauté de référence eHealth Argovie a eu beaucoup de mal à obtenir des réponses et des rendez-vous de la part du certificateur.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner de plus près si le personnel du certificateur est compétent et formé pour effectuer des certifications dans le secteur de la santé.</li> </ul>		

<sup>7</sup> Échelle de réponse : Elle nécessite beaucoup d'effort / Elle nécessite un certain effort / Elle nécessite peu d'effort / Elle ne nécessite pas d'effort particulier

Annexe	
Les bases de données suivantes ont été utilisées pour le calcul du taux de couverture :	
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie	Chiffres-clés des hôpitaux suisses 2018, Office fédéral de la santé publique
EMS / maisons de naissance	Chiffres-clés des EMS suisses 2018, Office fédéral de la santé publique
Cabinets médicaux	Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2018, Office fédéral de la statistique
Pharmacies (sauf pharmacies d'hôpital)	Nombre et densité de pharmacies par canton 2019, Office fédéral de la statistique
Services d'aide et de soins à domicile	Statistique de l'aide et des soins à domicile 2019, Office fédéral de la statistique
Population	STATPOP 2019, Office fédéral de la statistique